 Déclaration préalable du Sgen-Cfdt Picardie

 au CTSD du 27 avril 2020.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Tout d'abord, nous saluons les efforts de tous les personnels de l’Education Nationale pour maintenir une relative continuité du service public, et surtout les collègues en charge de l'accueil de certains élèves dont les parents sont requis par leurs missions prioritaires.

D’autre part, s’agissant des mesures de carte scolaire pour notre département, au vu de la situation exceptionnelle que nous traversons, nous ne pouvons qu’être favorables aux mesures envisagées.

Ensuite, ce CTSD est l’occasion pour nous, SGEN CFDT, de vous faire part des vives inquiétudes que suscite chez nos collègues la reprise « progressive » de l’école à partir du 11 mai.

Nous allons devoir travailler dans des conditions très délicates, et cela ne peut se faire sans des conditions de sécurité strictes.

**Le SGEN CFDT sera particulièrement vigilant sur les points suivants :**

* **Nous demandons qu’un cadre national fixe les conditions sanitaires à respecter pour pouvoir ouvrir un établissement scolaire avec notamment des précisions** sur la taille des groupes d’élèves, les gestes barrières, les masques, les tests, la disponibilité de savon, de gel hydroalcoolique, de points d’eau. Si on veut vraiment que les personnels, les élèves et leurs familles aient confiance dans les conditions de la reprise, il faut des masques pour toutes et tous. Il nous semble que **le gouvernement doit affirmer rapidement que les établissements scolaires ne pourront rouvrir que si des masques sont disponibles.**
* **Il faut que chaque collectivité locale négocie les protocoles de reprises avec ses agents**, avec les spécificités nécessaires pour les agents qui interviendront de nouveau dans les établissements scolaires à partir du 11 mai.
* Rouvrir des établissements scolaires cela a des incidences sur bien d’autres secteurs : transport scolaire, transports en commun, services de restauration, de nettoyage qui sont parfois externalisés… là aussi le gouvernement doit s’assurer que des protocoles de reprise sont négociés et garantissent aux salarié.e.s des conditions de sécurité sanitaire à la hauteur des enjeux.
* Nous demandons des **dispenses de retour en présentiel** pour les personnels et les élèves ayant des vulnérabilités de santé, ou qui vivent avec des personnes ayant des vulnérabilités de santé.
* Nous demandons que les équipes dans les écoles, les établissements aient **du temps et de l’autonomie**, dans le respect du cadre sanitaire national, pour organiser le temps, les espaces scolaires.
* Nous demandons des directives claires avant une éventuelle reprise **des AESH** pour lesquel.les. le respect des gestes barrières est incompatible avec leurs missions.
* L’articulation entre l’enseignement à distance et l’enseignement en présentiel doit être travaillée spécifiquement par les équipes dans les établissements **pour réguler la charge de travail de chacun.e.s** et éviter les situations de surmenage, voire de burn-out. Cet enjeu doit être pris en compte par toute la chaîne hiérarchique pour éviter des injonctions contradictoires.
* Nous demandons **l’assouplissement et l’adaptation des programmes scolaires**.
* Et enfin, la réouverture d’établissements aux élèves ne doit pas remettre en cause **l’accueil des enfants de soignants**. Cela participe du soutien aux hôpitaux et à leurs agents.

Les enseignant.e.s. et les directeurs.trices. vont devoir gérer au mieux cette situation inédite pour tout le monde. Des problèmes vont surgir, notamment matériels. À ce sujet, l''employeur qu'est l'éducation nationale doit assumer sa responsabilité de sécurité. Il ne pourra pas être question, comme on l'a vu dans d'autres situations, de renvoyer la balle aux collectivités locales. Compte tenu de la gravité de la situation, son implication doit être maximale.

En vous remerciant, Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs, de votre attention.